

Chers parents,

Bienvenue dans notre établissement et très bonne rentrée scolaire.

Nos objectifs principaux sont de promouvoir la confiance en soi, l'épanouissement de la personnalité de chacun, et l'acquisition de savoirs, de compétences et de l'apprentissage d'une citoyenneté responsable.

Vous trouverez sur le site, des renseignements utiles concernant le fonctionnement de l'école.

Soyez persuadés, chers parents, de notre entier dévouement.

Pour faciliter votre recherche, les points sont proposés par mot-clé et par ordre alphabétique.

Un complément d'informations se trouve sur notre site <http://www.freresmaristes.be>.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à voir avec l'enseignante de votre enfant.

## ➤ Accès

L'accès aux locaux est interdit aux parents durant les heures de cours sauf autorisation préalable de la direction

## ➤ Accueil extrascolaire

Les garderies avant et après l'école sont assurées par l'Accueil extrascolaire de la ville de Mouscron

Le matin, dès 6h45 dans la cantine maternelle jusque 8h15 et le soir de 15h35 à 18h.

Le mercredi, une garderie est assurée à l'école où les enfants sont sous la surveillance et l'animation du personnel de l'accueil extra-scolaire de la ville de Mouscron. Celle-ci est prévue jusque 18h. Prévoir un pique-nique.

Le tarif est communiqué par le Service Famille et Jeunesse de Mouscron.

## ➤ Chiens

Afin d'éviter certains désagréments et pour la sécurité des enfants, **nos amis canins restent à l'extérieur de l'école.**

## ➤ Cigarettes

Merci de ne pas fumer dans l'enceinte de l'école et de ne pas jeter vos mégots sur la rue.

## ➤ Collations

A 10 heures

Il est important de fournir aux enfants une collation équilibrée (les sucreries, chips, coca-cola, chewing gum sont interdits).

Possibilité d'apporter une gourde avec de l'eau.

Le mercredi est le jour du fruit

Après-midi

Pas de collation à la récré de 14h20. Les enfants qui vont à l'étude peuvent prendre une collation pendant la récré de 15h30.

## ➤ Contact parents-école

Trois fois par an, les parents sont invités à l'école pour un entretien personnel avec l'enseignant :

- En début d'année, les réunions avec les parents permettent aux enseignants de présenter l'année, la classe, leurs objectifs et leurs attentes.
- A Noël, les réunions précisent l'évolution de l'enfant.
- En fin d'année, elles ont pour but d'expliquer la progression de l'enfant tout au long de l'année ou du cycle et précisent la décision prise.

Une réunion est parfois prévue lors des départs en classes vertes.

Ces réunions sont annoncées par un courrier. En attendant, les parents sont toujours les bienvenus à l'école hors des heures de cours et peuvent solliciter un rendez-vous avec l'enseignant. La direction est disponible tous les jours sur rendez-vous.

**LE MOMENT DE LA FORMATION DES RANGS N'EST CERTAINEMENT PAS LE MEILLEUR MOMENT POUR S'ADRESSER AUX ENSEIGNANTS.**

**MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.**

### ➤ Equipements scolaires

On amène un cartable classique (**Roulettes interdites**), trousse, bics, latte, crayons de couleur... voir instruction du titulaire de classe au début de l'année scolaire.

Les parents sont responsables des objets que les enfants peuvent apporter dans leurs poches. Par conséquent, les enfants ne sont pas autorisés à apporter d'objets de la maison, à savoir : les jeux, les objets dangereux ou qu'ils peuvent se disputer (jouets, bijoux, argent, clés, médicaments, rouges à lèvres, tubes ou gel, Tipp-Ex liquide, montres « musicales », jeux vidéo, GSM, MP3, cutters, canifs, lasers, de même que ballons en cuir, balles de tennis et balles magiques, ainsi que tout objet de nature à menacer la sécurité et la santé des autres, ...)

Des petites balles sont en vente au secrétariat au prix de 1.5€.

### ➤ Les études

A 15h50, deux possibilités :

- 1) Les élèves rentrent à la maison
- 2) Les élèves restent à l'école

Juste avant l'étude, un temps de collation est prévu. Il est important de fournir aux enfants une collation équilibrée.

De 15h50 à 16h50 : des études sont organisées

Veillez respecter au maximum les horaires. Toute dérogation doit être demandée à la direction.

### ➤ Gymnastique

2 heures par semaine. L'élève aura un sac convenable contenant des chaussures de gym (sans lacets pour les plus jeunes), une tunique ou un short et un t-shirt. Pour les filles qui ont des cheveux longs, prévoir un élastique pour les nouer durant le cours de gym. LE TOUT RESTE A L'ECOLE ET DOIT ETRE MARQUE !

Avant chaque congé, les enfants ramèneront chez eux leur sac de gym pour permettre aux parents de les rafraîchir

### ➤ Horaires de l'école

<b>Lundi</b> : 8h35-12h10/13h30-15h30
<b>Mardi</b> : 8h35-12h10/13h30-15h30
<b>Mercredi</b> : 8h35-12h10
<b>Jeudi</b> : 8h35-12h10/13h30-15h30
<b>Vendredi</b> : 8h35-12h10/13h30-15h30

Le matin l'accueil est assuré dès 6h45 au centre de la cantine des maternelles.

Chacun se doit de respecter strictement les horaires, notamment en arrivant à temps pour le rangement du matin et de l'après-midi, l'arrivée tardive perturbant le bon déroulement des leçons.

A 8h35 et 13h30, les élèves doivent se ranger dans la cour dès le retentissement de la sonnerie.

Les parents qui amènent leurs enfants dans la cour sont priés de rester dans la zone qui leur est réservée (derrière la ligne rouge), et de quitter la cour au plus vite afin d'éviter toutes confusions.

### ➤ Internet

Soucieux de respecter les législations belges et européennes relatives à la protection des données personnelles, nous sollicitons votre accord quant à la publication des photos de votre enfant sur notre site internet.

Il s'agit de photos prises dans le cadre d'activités réalisées à l'école ou lors d'excursions ou d'activités extérieures. Nous sommes particulièrement attentifs au respect de la personne de chaque élève à travers la diffusion de son image : les élèves apparaissent sur les photos le plus souvent en compagnie d'autres enfants et ne sont identifiables que par des personnes proches. Les photos sont d'un format inexploitable à l'agrandissement.

Enfin, il faut préciser que notre projet échappe à tout intérêt commercial et n'est lié à aucun apport de type publicitaire.

### ➤ Journal de classe

Le journal de classe de l'élève est un trait d'union précieux car il vous permet de suivre l'enfant chaque jour. C'est pourquoi il doit être signé tous les jours !

### ➤ Paiement

Le règlement des comptes se fait par virement bancaire, par domiciliation ou par bancontact au secrétariat uniquement aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

**Le secrétariat est fermé de 12h à 13h et après 16h30.**

<b>P1/P2</b>	<b>BE68 7320 4690 7534</b>
<b>P3/P6</b>	<b>BE79 7320 4690 7433</b>

### ➤ Piscine

Natation obligatoire. Une fois par quinzaine. Savoir nager est une compétence qui peut sauver la vie...

De plus, en 4<sup>ème</sup> année, nos élèves doivent savoir nager.

Seul un certificat médical peut donc exempter l'élève pour plusieurs semaines.

**ATTENTION**, le short maillot n'est pas accepté par la piscine de Mouscron.

### ➤ Présence scolaire

Pour aider l'apprentissage de votre enfant, merci de veiller à ce qu'il fréquente régulièrement l'école et qu'il y arrive à l'heure.

### ➤ Les repas à l'école

Trois choix possibles

1. Retour à la maison

Sur le temps de midi, les élèves ont la possibilité, avec l'accord des parents, de retourner chez eux.

Les enfants ne peuvent alors revenir à l'école qu'à partir de 13h00.

2. Repas complet à l'école: préparé par le traiteur. Self-service à partir de la 3<sup>ème</sup> primaire

**Un menu est affiché au bureau de la direction et dans les valves.**

3. Pique-nique à l'école : les enfants amènent de chez eux.

**Les plats à réchauffer ne sont pas autorisés (même ceux de la maison !) Attention : pas de canettes et boissons gazeuses.**

*Le mercredi*, les repas complets ne sont pas servis. L'enfant emporte son pique-nique dans une boîte marquée.

Il s'agit donc pour les élèves qui restent à l'école le midi, d'avoir une attitude correcte à table et polie avec le personnel de service. Pas de friandise.

### ➤ Santé des enfants

Les parents mettront à la disposition de la direction ou de l'enseignante le médicament accompagné d'une copie de l'ordonnance fournie par le médecin en cours de validité ainsi qu'une demande écrite. Cette mesure doit rester exceptionnelle et l'enfant doit être en état de participer aux activités de la classe. Toute maladie contagieuse doit être signalée à la direction.

### ➤ Savoir-vivre

Pour vivre dans la sérénité et le respect de chacun, des exigences de discipline et de politesse sont demandées : on se dit « bonjour » le matin, on surveille son langage, on a une attitude correcte en classe et en récréation, on respecte le personnel éducatif et les élèves, on respecte les bâtiments et le matériel de l'école, on garde l'école et les toilettes propres, on n'accepte pas les comportements grossiers, agressifs et brutaux !

### ➤ Sécurité

L'école est très sensible à la sécurité des élèves, c'est la raison pour laquelle les portes sont fermées dès le début des cours et durant la journée. Nous vous serions donc très reconnaissants de respecter les horaires, de ne pas circuler dans les couloirs et de quitter les cours de récréations au plus vite.

### ➤ En cas d'absence du secrétariat

Pour entrer en dehors des heures de cours, il faut téléphoner au 056/331260 afin que l'on vienne vous ouvrir la porte.

## ➤ Sortie/Rangs

Notre établissement est situé le long d'une rue étroite, à sens unique. Nous sommes persuadés que les parents de nos élèves ne souhaitent pas que des enfants soient accidentés. Et pourtant, si les parents ou d'autres membres de la famille stationnent n'importe comment aux abords de l'école, sur les passages pour piétons, en double ou triple file, ils créent les circonstances favorables aux accidents : visibilité réduite, traversée périlleuse, ouverture des portes du mauvais côté, etc... Merci donc de placer votre véhicule à distance raisonnable de l'école (plus de 200 places de parking dans un rayon de 50 à 100m) et de venir, vous, à pieds, chercher votre (vos) enfant(s) avec un parapluie en cas d'intempéries... Votre enfant pourra ainsi vous raconter sans stress sa journée d'école et vous ne causerez aucune gêne pour les autres.

Afin de permettre une sortie des classes en bon ordre, nous vous prions également de ne pas attendre vos enfants sur les emplacements réservés aux rangs peints sur la cour de récréation. De même, veuillez ne pas encombrer les entrées et attendre à l'extérieur des bâtiments. Chaque enfant de 3<sup>ème</sup> maternelle et du primaire portera obligatoirement un gilet de sécurité jaune pour l'entrée et la sortie de l'école. Il sera en vente au prix de 4€. Une zone de débarquement est aménagée dans la rue des étudiants, à gauche, avant la grande grille. Le parking y est interdit de 7h30 à 9h. Cette zone vous permet de déposer votre enfant en toute sécurité. Les voitures ne peuvent y stationner. Les parents qui veulent entrer dans l'école avec les jeunes enfants doivent se garer sur les parkings autour de l'école.

**Pour la sécurité des enfants et pour votre tranquillité, des rangs obligatoires sont organisés à la sortie de l'école à 15h30.**

C'est seulement au cas où les parents nous remettraient une décharge écrite de responsabilité que nous admettrions une dérogation à ce principe.

NB : Il n'y a pas de rangs organisés à midi et à la sortie de l'étude. Les élèves qui se déplacent à vélo sortent de l'école avant les rangs sous la surveillance d'un enseignant.

Organisation	
Rang n°1	Rue des Etudiants -> du Midi -> place de la Justice
Rang n°2	Rue Saint-Joseph -> du Luxembourg -> de la Station
Rang n°3	Rue du Bas-Voisinage -> Saint-Pierre -> Grand-Place
Rang n°4	Square Cardijn -> rue de la Belle-vue -> des Pyramides -> des Moulins

Aucun élève ne quitte l'école avant l'heure prévue sans autorisation de son titulaire ou de la direction.

Cette règle s'applique :

- Dès que l'élève est entré dans l'école, même avant le début des cours ;
- Lorsqu'un élève malade désire rentrer chez lui ;
- Pendant la pause de midi (pour les élèves qui dînent ou pique-niquent)
- Pendant la pause de 15h45 (pour les élèves qui restent à l'étude)

## ➤ Tarif pour l'année scolaire 2018/2019

Repas chauds primaires	3.20€
Repas chauds primaires (famille nombreuse)	2.90€
Pique-nique	0.80€
Etude	1.50€
Piscine	3.10€

## ➤ Technologies

L'école rappelle qu'il est strictement interdit, par l'intermédiaire d'un écrit, site internet quelconque ou tout autre moyen de communication (blog, GSM,...)

- de porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la dignité des personnes ou à la sensibilité des élèves les plus jeunes (par exemple, pas de production de site à caractère extrémiste, pornographique) ;
- de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits à la réputation, à la vie privée et à l'image de tiers, entre autres, au moyen de propos ou images dénigrantes, diffamatoires, injurieux... ;
- de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle, aux droits d'auteur de quelque personne que ce soit (ex. : interaction de copie ou téléchargement d'œuvre protégée) ;
- d'utiliser, sans l'autorisation préalable de l'intéressé ou sans en mentionner la source (son auteur), des informations, données, fichiers, films, photographies, logiciels, ou bases de données qui ne lui appartiennent pas ou qui ne sont libres de droit ;
- d'inciter à toute forme de haine, violence, racisme ... ;
- d'inciter à la discrimination d'une personne ou d'un groupe de personne ;
- de diffuser des informations qui peuvent tenir la réputation de l'école ou être contraire à la morale et aux lois en vigueur ;
- de diffuser des informations fausses ou dangereuses pour la santé ou la vie d'autrui ;
- d'inclure sur son site des adresses renvoyant vers des sites extérieurs qui soient contraires aux lois et règlements ou qui portent atteinte aux droits des tiers ;
- de s'adonner au piratage informatique tel qu'incriminé par l'article 550ter du Code pénal.

Toute atteinte dont sera victime soit l'école, soit un des membres de la communauté scolaire sera susceptible d'une sanction disciplinaire.

Avertissement relatif à la protection de la vie privée : les fournisseurs d'accès Internet ont l'obligation de surveiller ce qui se passe sur leur réseau (sites, chat, news, mail,...)

Lorsque les élèves utilisent le réseau pédagogique de l'école, ils sont bien conscients que cette connexion n'est ni personnelle, ni privée. Cette activité est tracée (enregistrée) et susceptible d'être contrôlée.

## ➤ Temps de récréation

Afin d'occuper agréablement nos élèves, de nombreux modules et jeux divers sont mis à leur disposition. Nous serons particulièrement attentifs à ce que chaque élève respecte le matériel.

## ➤ Tenue et équipements

L'école est un lieu de travail, donc une tenue correcte est exigée. Les excentricités sont exclues.

Sont interdits

-> POUR TOUT LE MONDE : les « tenues de plage », vêtements effilochés, troués, échancrés ; les rastas, les mèches et fils et les chaussures non fermées à l'arrière.

-> POUR LES FILLES : les boucles d'oreilles pendantes, pendentifs et colliers qui sont sources de danger et de perte, les T-shirts trop courts et trop dégagés.

-> POUR LES GARÇONS : les boucles d'oreilles et colliers.

Nous insistons pour que les vêtements de vos enfants soient marqués. Dans ce cas, le ou la propriétaire les retrouve plus aisément.

Après les vacances de Noël, de Pâques et après le 30 juin, les vêtements restants dans les classes/couloirs sont mis à disposition 1 ou 2 jours sur les tables en dessous du préau ensuite ils seront donnés à un œuvre caritative.

## ➤ Dispositions finales

Tout objet de valeur ou pouvant blesser est interdit. Les parents soutiendront au maximum toutes ces mesures pour le bien de tous les élèves. Ils n'interviendront pas sur les cours de récréations, les surveillants étant là pour régler les problèmes éventuels.

Les élèves et leurs parents doivent également se conformer aux textes légaux, règlement et autres instruction administratives qui les concernent ainsi qu'à toute note ou recommandation émanant de l'établissement.